

Texte complet



Ce document n'est que le texte à imprimer, sans aucune image, d'une publication richement illustrée et commentée. Pour retrouver le contenu de ce document dans son contexte d'origine, cliquez sur le lien suivant :

www.alienor.org/publications/demi-berline

Origine de la berline du musée de Thouars

La demi-berline du musée de Thouars figure parmi les plus anciens véhicules hippomobiles conservés dans les musées publics ; elle se distingue entre autres choses par son excellent état de conservation. Elle est entrée au musée, ainsi qu'une plaque héraldique qui lui est contemporaine, dans le cadre d'une donation du marquis de Maussabré-Beufvier, propriétaire du château de Saint-Loup-sur-Thouet.

Les registres du conseil municipal de la ville de Thouars, dans la séance du 3 janvier 1922, mentionnent les remerciements de la collectivité au marquis pour le don de ce « carrosse d'époque Louis XVI », provenant du château de Soulièvres (aujourd'hui détruit). C'est Adrien Morin, alors conservateur du musée qui géra ce don exceptionnel.

Cette demi-berline a très vraisemblablement été commandée vers 1770 par Philippe Antoine de Liniers, issu d'une des plus vieilles familles nobles de Poitou. Connus dès le XI^e siècle, les marquis de Liniers, barons d'Airvault, seigneurs d'Amaillou, de la Guyonnière, de la Grange de Courlay, de Saint-Pompain, du Vanneau, etc. sont de nobles propriétaires terriens qui peuvent s'enorgueillir d'appartenir à la plus vénérable noblesse d'épée.

Son épouse, Marie Bernarde de Beufvier des Palignies est fille de Louis Alexis de Beufvier, marquis des Palignies, Grand Sénéchal du Poitou (charge qui s'est transmise dans la famille depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution), capitaine du château de Poitiers, mousquetaire de la garde du roi.

On retrouvait les armes des Liniers et des Beufvier sur les portières de la berline, bien qu'elles aient été en grande partie effacées, peut-être à la Révolution ou bien lors d'une nouvelle alliance.

Ce sont les armes accolées de ces deux familles que nous retrouvons sur la plaque héraldique donnée par le marquis de Maussabré-Beufvier à la ville de Thouars en 1922 en même temps que la berline. Le marquis de Maussabré était lui-même un descendant collatéral des Liniers, par une alliance entre les deux familles au début du XIX^e siècle.

On peut voir sur la plaque précédemment citée, au dessus des deux blasons, une couronne à trois fleurons alternés avec six perles en tierce entre eux, elle est dite « couronne de marquis » et indique le titre de la personne qui l'arbore.

Le blason lui-même est entouré de deux lions rampants affrontés dits « en support » ou « tenants », car ils semblent tenir le blason entre leurs pattes. Leur vocation, ainsi que celle de la base qui soutient les écus, est avant tout esthétique.

La plaque héraldique nous indique, par la présence des armes des deux familles, Liniers et Beufvier, une alliance. Il s'agit d'un blason de courtoisie : les armes de la famille de l'épouse étant placées à dextre (à droite).

Il est logique de penser que le commanditaire probable de la berline, Philippe Antoine de Liniers, ait voulu un véhicule qui reflète le prestige de sa famille en commandant à un sellier, probablement parisien, une berline à la mode de l'époque, exécutée par des artisans qualifiés et dans les matériaux les plus nobles.

Qu'est ce qu'une berline ?

Selon la tradition ce type de véhicule aurait été inventé dans la ville de Berlin pour l'électeur de Brandebourg, Frédéric Guillaume, vers 1660. Elle est un perfectionnement des anciens carrosses, notamment par le remplacement de l'axe central reliant les essieux au profit d'un brancard à deux branches rendant moins probables les risques de basculement de la caisse en cas de rupture d'un des essieux.

Là où la berline classique présente deux banquettes se faisant face, une à l'avant de la caisse, et une à l'arrière, la demi-berline ou coupé ne comporte qu'un siège arrière et une caisse plus courte. On peut également rencontrer des berlins trois-quarts où la banquette avant est remplacée par un banc moins profond.

Ce type de véhicule est conçu pour montrer le statut social de son propriétaire, mais aussi à des fins utilitaires. C'est un véhicule de voyage à une époque où ceux-ci peuvent durer plusieurs jours. Il est donc primordial d'assurer le confort et la sécurité des passagers. C'est pourquoi ce coupé a reçu un aménagement intérieur confortable et de qualité ainsi qu'un système de suspensions perfectionné garantissant l'amortissement des chocs subis par les trains au contact de la route. La caisse n'est pas solidaire du reste du véhicule mais suspendue par des soupentes souples et des ressorts qui atténuent fortement les cahots ressentis par les passagers. Le siège du cocher lui-même repose sur des ressorts à lames lui assurant ainsi un minimum de confort.

Description de la demi-berline

Les panneaux de la caisse de la berline sont peints en bleu roi sur lequel courent des frises de bleuets peintes en blanc. Les moulures qui séparent chaque panneau sont en bois doré et portent une frise sculptée de fleurettes quadrilobées. Ce motif se retrouve par ailleurs de manière régulière dans les bronzes et ferrures de la voiture. Les angles de la caisse sont ornés de feuilles d'acanthé.

L'intérieur est tapissé d'un velours de soie vert aux motifs de bleuets encore en place dans le véhicule. Les parois latérales sont rembourrées de soie unie verte. Une impression de luxe discret et de raffinement émane de l'ensemble. Plus que l'ostentation c'est le confort qui est recherché dans cet intérieur : la présence de vitres aux fenêtres et de stores rabattables, ces derniers ayant aujourd'hui disparu, assurait de voyager dans les meilleures conditions.

Le train est peint en vert. Il a reçu une décoration d'inspiration Louis XV avec des ornements en rosaces et en feuilles d'acanthé.

De nombreux corps de métiers sont intervenus pour créer la berline du musée de Thouars, charrons, ébénistes, menuisiers, bronziers, peintres, doreurs. Il semble qu'ils aient appartenu ou travaillé en collaboration avec l'atelier d'un sellier nommé Thuet dont la signature estampillée est visible sur le moyeu arrière. Aucun autre véhicule signé de cet artisan n'est connu, pourtant d'après la facture très aboutie de la berline il devait avoir un atelier bien établi.

Influences stylistiques de la demi-berline

Cette berline est caractéristique du style Transition, en vogue à la fin du règne de Louis XV. Il vient en réaction au style précédent, et annonce le style Louis XVI.

Le style Louis XV est caractérisé par des lignes galbées, des décors de palmettes et coquilles ainsi que de « rocailles » qui sont des éléments graphiques dérivés des coquilles, coquillages et concrétions. L'utilisation massive de ces motifs a donné son nom au style Rocaille, parfois appelé Rococo.

Malgré les innovations techniques nombreuses apportées sous Louis XV, la stagnation dans les formes, compensée seulement par une surenchère ornementale, va pousser certains artisans à se rapprocher d'une expression plus rigoureuse inspirée par le classicisme gréco-romain, qui culminera dans le style Louis XVI.

À la charnière des styles Louis XV et Louis XVI, on assiste à un retour au classicisme du siècle précédent. Les formes se redressent, les lignes droites se substituent aux courbes. L'ornementation s'allège. Le style Transition s'exprime à partir des années 1750, et lors de la montée sur le trône de Louis XVI en 1774, tous les éléments du style qui porte son nom sont déjà en place.

Les éléments d'ornementation d'inspiration antique y sont très présents, des feuillages et volutes s'y développent, les pieds des meubles affectent la forme des colonnes antiques cannelées. Héritage du style précédent, les placages et le travail en laque sont fréquemment utilisés.

L'inspiration naturaliste est une caractéristique dans le style Transition. Les décors de fleurettes, déjà présents dans le style Louis XV, sont toujours utilisés, mais la mouluration des meubles est plus rigide. Un élément de ce style, qui est très dilué dans la berline coupé de Thouars, est l'inspiration architecturale, à la grecque. Cannelures, volutes et tambours sont encore discrets dans le registre iconographique du véhicule.

La berline du musée de Thouars est une belle illustration du style Transition. Alors que son brancard et son train développent des formes galbées caractéristiques du style Louis XV, sa caisse présente une structure plus stricte, ses moulures se raidissent, les lignes s'en faisant plus droites comme une illustration du nouveau goût.

La continuité du décor entre les deux parties de la berline nous renforce dans l'idée que caisse et brancard sont contemporains, pensés à l'instar du mobilier Transition où cohabitent pieds galbés et structure droite.

Quelques véhicules hippomobiles

Le coche :

Véhicule originaire de Hongrie ; le mot « coche » apparaît en 1545 dans la langue française. Attelé de 2 à 6 chevaux et prévu pour 7 à 8 personnes, il est utilisé pour la parade comme pour le voyage. Il se compose d'une caisse légère maintenue par une armature en bois et d'un châssis.

La suspension se compose de quatre bras ou montants qui portent des anneaux dans lesquels sont passées une chaîne ou des lanières de cuir ; le toit est en forme de dôme ou « à l'impériale ».

Le carrosse :

Provient du latin « carruca » signifiant char.

Le mot apparaît vers 1745 dans la langue française, il désigne rapidement une grande voiture, somptueusement décorée à l'usage des princes ou des rois. Les roues antérieures sont plus petites que les roues postérieures, ainsi il se manœuvre plus facilement. La caisse du carrosse est fermée, elle comporte glaces, portières, rideaux, toit bombé garni de cuir. Un plancher ferme la partie inférieure équipée de marchepieds.

La berline :

Son nom vient de la ville de Berlin.

C'est dans cette ville qu'elle fut fabriquée pour la première fois par un piémontais Philippe de Chieze vers 1660. Elle se distingue du carrosse par une suspension à soupentes en cuir attachées aux deux extrémités du train, elle est aussi plus légère et plus sûre. Sa caisse est cintrée avec une forme de S. Elle devient la voiture la plus répandue du XVIII^e siècle.

Au XIX^e siècle ce sera la voiture de cour et de cérémonie par excellence

La diligence :

Vient du latin « diligentia ».

Au XVIII^e siècle, nom donné au carrosse ou berline coupé : c'est une voiture légère, à usage privé. Vers 1818 apparaissent les grandes diligences à trois compartiments, surmontées d'une impériale et de bagages. Son nom sera donné aux voitures des services publics.

Bibliographie succincte :

Vous pouvez retrouver de nombreuses planches explicatives sur le fonctionnement et l'assemblage des divers véhicules hippomobiles dans les planches de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, notamment dans les rubriques concernant les charrons et les selliers.

Sur les styles mobiliers :

Robert Ducher. *Caractéristique des styles*, Guide culturel. Flammarion, Paris, 2001.

Anne Droguet. *Les styles Transition et Louis XVI*. Les éditions de l'amateur, Paris, 2004.

Sur la demi-berline du musée de Thouars :

Grégory Vouhé. *La demi-berline de monsieur de Liniers*, Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, Tome VII, 1^e semestre 1999.

Crédits :

Rédaction et supervision scientifique :

Sébastien Maurin : assistant de conservation du patrimoine, musée Henri Barré de Thouars.

Rédaction additionnelle, conception graphique et intégration :

Grégory Legeais : alienor.org, conseil des musées.

Remerciements :

Françoise d'Argenson : assistante qualifiée de conservation, musées de Poitiers.